



Association déclarée selon la loi de 1901  
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville  
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr  
Site : www.arqm.asso.fr

**Mars avril 2012**  
**Bulletin N°69**

## **EDITORIAL**

### *L'avenue Jean Jaurès, hier, aujourd'hui et demain*

Les travaux de rénovation de l'avenue Jean Jaurès viennent de commencer et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, à un rythme soutenu, interrompu seulement par une petite pause estivale. L'objectif est d'embellir notre artère commerçante, grâce notamment à une trentaine d'arbres, de la rendre plus agréable et plus sûre pour les piétons, qui sont aussi des clients de nos magasins. Ce sera un saut qualitatif important. L'Association, à laquelle le projet a été présenté, est très largement favorable à cette rénovation, tout en émettant quelques propositions d'améliorations supplémentaires.

Pendant la période des travaux, il faut s'attendre à des embouteillages et des circulations importantes de véhicules dans les rues de notre quartier. C'est inévitable, même si en pareil cas les services techniques, en lien avec les associations, essaient d'en réduire l'impact.

Au cours de ces longs mois, vous aurez tout loisir de rechercher à quoi ressemblait l'avenue Jean Jaurès dans les siècles passés. L'ancien chemin d'intérêt commun N°4 prit progressivement de l'importance à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> pour relier le Vieux Pays à la nouvelle halte ferroviaire. Devenue avenue de la gare en 1897, la voie fut bordée d'arbres puis goudronnée en 1910. Ce n'est qu'en 1936 qu'elle prit son nom actuel d'avenue Jean Jaurès. En 1938, les arbres furent abattus pour élargir la voie à 12 mètres (dont 8 de chaussée) et y créer deux trottoirs. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet de l'Association, et y retrouver les articles illustrés de Françoise Denais.

Si vous êtes plutôt tournés vers l'avenir, vous pouvez aussi imaginer ce que sera notre avenue une fois réalisée la voie nouvelle départementale RD 121. Moins de véhicules y circuleront, ce qui rendra possible d'autres évolutions.

## **DISPARITION**

Nous avons appris avec tristesse le décès de Robert Charvet, survenu le 8 février. Il avait présidé l'association des Dix Arpents pendant plusieurs années.

Il était très attaché à la propreté de son quartier et indigné par les affiches publicitaires qui fleurissaient en surnombre sur les murs de l'avenue de la République. C'était un passionné de vélo et un pratiquant habituel.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

## **AGENDA**

- Jeudi 8 mars, de 17h30 à 19h30, en gare de Sartrouville : la SNCF rencontre ses clients et répondra à toutes les questions sur la ligne ou la gare.
- Samedi 10 mars : assemblée générale du Cadeb, à Montesson. Tous les adhérents sont invités à y participer. Renseignements sur le site du Cadeb. Inscriptions auprès de l'Association ou du Cadeb.
- Samedi 10 mars : journée portes ouvertes au lycée Jules Verne, de 9h à 12 h (jusqu'à 16h pour les métiers d'art et du spectacle).
- Du 22 mars au 1 avril : salon des arts Contrastes, à l'Espace Saint-Paul. Entrée gratuite.
- Samedi 31 mars : au Mesnil le Roi de 13 h30 à 16h , opération « Berges saines » de la Rue du Port à la Prairie de la Noue, organisée par la ville avec le concours de nombreuses associations. Renseignements et covoiturage : Gérard Blondeau. Tél : 01 39 14 08 04
- Samedi 12 mai : découverte des oiseaux à l'étang de l'Épinoche et traversée à pied de la plaine maraîchère, avec le Cadeb, dans le cadre de la fête de la nature.
- Dimanche 13 mai : sortie vélo (voir précisions en page 2).
- Samedi 9 juin en soirée : fête du quartier sur les espaces extérieurs du gymnase Jules Verne
- Dimanche 2 septembre : salon des associations au parc du dispensaire
- Samedi 6 octobre : assemblée générale de notre Association

### *Ouverture du Musée*

Le musée de Sartrouville, situé au 19 rue des Rosiers, Espace Saint-Paul, sera ouvert de 14 h à 17h les samedis 17 et 31 mars, les 14 et 28 avril et toutes visites possibles, (hors ces dates) sur un simple coup de fil au 01.39.14.32, auprès de Françoise Denais. .

## **LES ADHESIONS**

L'adhésion 2012 a été proposée à tous les habitants du quartier. Les cotisations « rentrent » très correctement. A ce jour, cent vingt adhésions ou renouvellements ont été enregistrés. Merci pour votre fidélité et bienvenue aux nouveaux adhérents, notamment ceux de l'avenue Jean Jaurès (côté pair) et de l'avenue Maurice Berteaux.

Précision : il n'est pas délivré de reçu. En revanche, un rappel sera envoyé aux quelques « retardataires ».

## LA SORTIE VELO

Cette manifestation de printemps désormais traditionnelle se déroulera le dimanche 13 mai au matin. Elle est ouverte à tous les riverains et habitants des quartiers voisins qui souhaitent pratiquer le vélo en famille et entre amis.

Elle se déroulera pendant la durée de la fête de la nature, événement organisé pour inciter les urbains que nous sommes à redécouvrir les espaces de nature qui nous entourent. Le thème retenu cette année est celui des oiseaux. Il est tout à fait approprié au parcours proposé par Gérard Blondeau et Serge Simon. En effet, à l'aller nous longerons la Seine sur la rive droite, en passant par l'étang de l'Épinoche, qui abrite de nombreux oiseaux. Au retour, par la rive gauche, nous traverserons le parc Corbière, avec sa mini-ferme, puis la prairie de la Noue, au Mesnil-le-Roi, et le petit bras de Seine, endroits appréciés des oiseaux.

C'est donc une date à mettre sur vos agendas.

## RENOVATION DE L'AVENUE JEAN JAURES

A l'initiative de M. Raynald Godart, Maire adjoint en charge de la Sécurité, de la Voirie, et des Transports, dans le cadre de la concertation avec tous les acteurs de la vie sociale, l'Association a été invitée le jeudi 9 février par les services techniques de la ville pour la présentation des plans en vue des travaux de rénovation de l'avenue Jean Jaurès.

A cette réunion, ont participé également des représentants de l'association de quartier voisine et amie du quartier de la Vaudoire Debussy ainsi que de Réseau Vélo 78, association spécialisée dans la promotion de l'usage de la bicyclette en ville.

### Sept mois de travaux

Les travaux se dérouleront en deux phases :

1<sup>ère</sup> phase : De l'avenue M. Berteaux jusqu'à la rue Léon Fontaine et de la place de la gare jusqu'à la rue Jean Nicolle.

2<sup>ème</sup> phase : La partie située entre les rues Léon Fontaine et Jean Nicolle.

Pendant les travaux, les poids lourds seront dirigés vers l'avenue de la Convention.

Pour les véhicules légers, les déviations se feront :

- par la rue de la Constituante puis la rue Léon Fontaine ( le tourne à gauche sera provisoirement autorisé et le stationnement probablement interdit)
- par la rue Berthelot et les quais de Seine ou la rue Jean Nicolle.
- par la rue Hoche et la rue Jules Rein.

L'ensemble rénové ressemblera à celui du boulevard de la République (nature des dallages des trottoirs, éclairage public...)

Comme Réseau Vélo 78, notre Association est favorable à l'implantation de stationnements vélos partout où c'est possible.

### Feux tricolores

Les feux piétons au niveau de la rue H. Foubert seront conservés. En revanche, ceux au niveau de Louise-Michel \ Jean Nicolle, implantés pendant la durée des précédents travaux, ne seront pas maintenus. Lors de la réunion, l'association a demandé leur remise en service, insistant sur la dangerosité des traversées des piétons. En réponse, M. Raynald Godart nous a indiqué y être « personnellement favorable mais qu'il ne se dégage à ce jour aucune majorité de

l'ensemble des partenaires ni d'un sens ni d'un autre. De plus le fonctionnement de la gare routière et des dispositifs de feux existants risquaient d'alourdir plus encore une circulation difficile dans le cadre d'implantation de feux supplémentaires.

De plus, un probable réaménagement des parcelles situés à l'angle Nicolle/Jaurès existe à terme et il est important d'attendre pour savoir comment cet aménagement pourra se faire. »

Si sa proposition de feux tricolores n'était pas retenue, l'Association a demandé :

1. que des fourreaux soient mis en place à titre conservatoire afin de faciliter une installation future.

2. que la ville recherche toute amélioration possible à ce carrefour afin d'accroître encore la sécurité des piétons lors des traversées de chaussées.

M. Raynald Godart a conclu en déclarant qu'il était « toujours à l'écoute pour améliorer la sécurité des piétons ».

Concernant la traversée des piétons au droit de l'avenue Victor Hugo, l'Association a noté avec satisfaction qu'un refuge était prévu sur le passage piéton, réglementaire dès que la voie de circulation est double.

Lors de la réunion, la hauteur des bordures des trottoirs a également été évoquée. La ville a retenu une hauteur standard de 19 cm. L'association s'est interrogée sur ce choix, dans l'hypothèse où une fois réalisée la voie nouvelle départementale RD 121, l'avenue serait déclassée en voie urbaine et pourrait devenir semi-piétonne, comme le souhaitent certains commerçants. La ville répond que son objectif est d'interdire la montée des véhicules sur les trottoirs et qu'elle n'est pas favorable à des aménagements du type « zone 30 ou zone de rencontre » avec des trottoirs surbaissés séparés de la chaussée par des potelets. L'association indique que ce choix de hauteur de bordure à 19 cm aurait pu faire l'objet d'un débat préalable, pour en mesurer les avantages (séparation des flux piétons/véhicules) et les inconvénients (pentes accentuées sur les trottoirs de chaque côté des bateaux).

En conclusion, mis à part ces quelques points, l'ensemble des membres de l'association des riverains de la mairie présents à cette réunion sont satisfaits du projet présenté.

### Les cyclistes

Quant à Réseau Vélo 78, voici ses observations concernant la circulation vélo émises pendant la réunion :

- le service voirie confirme qu'il n'est pas possible de créer de bandes ou pistes cyclables
- RV 78 demande à ce que des emplacements de stationnement vélos soient créés partout où c'est possible. Ce point a été abordé avec Mme Hajem, conseillère municipale, lors d'une réunion antérieure.
- RV 78 demande à ce que l'on évite, lorsque le trottoir est abaissé, de faire un raccordement trottoir - chaussée avec un léger rebord comme cela a été fait avenue de la République. Cette configuration, peu visible pour le cycliste en mouvement, crée un danger de chute lorsque le cycliste est amené à se rapprocher et toucher ce rebord.

Sur ce dernier point, la ville a répondu que ce choix permet d'atténuer la pente des trottoirs et est nécessaire pour un bon écoulement des eaux.

### Questions complémentaires

Après la réunion, la ville nous a aimablement communiqué une copie des plans des travaux à venir.

Ce qui nous a permis de conforter notre appréciation globale favorable de ce projet, comme nous l'avons exprimé lors de la réunion, avec quelques propositions d'améliorations.

Toutefois, deux points particuliers ont retenu notre attention :

- Quelles dispositions sont prévues pour éviter que certains fourgons de livraison de fonds aux banques ne se stationnent sur les trottoirs, au raz des devantures des agences, empêchant tout passage de piétons, notamment de jeunes sur le trajet de l'école ?
- Il existe un terre-plein central sur la portion de l'avenue Jean Jaurès à trois voies, face à la place de la gare. Nous avons constaté avec satisfaction qu'il a été prolongé jusqu'au niveau de l'immeuble de la médiathèque. Toutefois, il n'est pas assez large à cet endroit pour offrir un refuge piéton aux normes sur le passage protégé au droit de l'avenue Foch. Existe-t-il une possibilité d'élargir le terre-plein à cet endroit pour y implanter un véritable refuge ?

Sur le site Internet de l'Association, vous trouverez des illustrations de l'avenue Jean Jaurès avant et après les travaux ainsi que des reproductions de cartes postales anciennes.

## LA POSTE ET LES TELECOMMUNICATIONS

### *La distribution du courrier donne satisfaction*

Depuis janvier 2011, un nouveau responsable du courrier a pris ses fonctions sur le secteur Houilles – Maisons - Sartrouville. Les associations l'avaient rencontré en avril dernier. Il nous avait fait part de sa volonté d'améliorer le service rendu aux clients de la Poste. Il faut croire que ces efforts commencent à porter leurs fruits car dans le quartier les riverains sont satisfaits de la distribution du courrier, avec quelques exceptions ponctuelles et regrettables pour les colis. Un nouveau rendez-vous sera pris avec notre interlocuteur pour faire un nouveau point..

### *Orange offre le cinéma à moitié prix le mardi*

Alors que la guerre des prix fait rage entre les différents opérateurs de téléphonie, Orange offre des places de cinéma gratuites à ses clients (fixe ou mobiles), le mardi. En se connectant sur le site [cineday.orange.fr](http://cineday.orange.fr), on se voit attribuer un code qui permet d'obtenir deux billets pour le prix d'un. Le cinéma ABC, rue Hoche, près de la gare de Sartrouville, participe à l'opération.

### *Les automobilistes ont leur boîte aux lettres*

C'est l'une des premières du Département des Yvelines. Elle est installée avenue Demont, à côté de la Poste Jaurès. Grâce à des fenêtres abaissées, sur la face côté rue, elle permet aux automobilistes de déposer leur courrier sans quitter leur véhicule. La boîte est accessible également aux piétons sur l'autre face, sur une portion de trottoir élargi.

### *A quand la fibre optique dans le quartier ?*

Quand pourrions-nous disposer de cette technologie ? La question est régulièrement posée par des habitants du quartier intéressés par une offre haut débit, permettant notamment une navigation ultrarapide sur le Web et des téléchargements quasi-instantanés. Le département des Yvelines promet la fibre optique pour tous en 2020 et la CCBS pour fin 2016. Le premier déploiement a eu lieu à Chatou, dans plusieurs quartiers, et les premiers abonnements pourront être souscrits fin mars par les habitants d'immeubles collectifs de 3 logements et plus. A Sartrouville, les premiers quartiers cablés seront le Vieux-Pays et le Plateau (partiellement), à partir de 2012. Ces secteurs ont été choisis car c'est là que l'offre

actuelle est la plus mauvaise. Les priorités de déploiement de la fibre sont déterminées par Orange, en lien avec les élus de la communauté de communes.

En conséquence, il est impossible de savoir à l'heure actuelle quand notre quartier sera cablé. D'autant que l'offre actuelle s'adresse uniquement aux collectifs, et que rien n'est prévu pour le raccordement des pavillons ou collectifs de moins de 3 logements. Il faudra s'armer de patience !

## HISTOIRE LOCALE

### *De la petite et grande Ceinture à la Tangentielle*

Il faut partir de la Petite Ceinture pour comprendre le problème :

« La Petite Ceinture qui encerclait Paris : rares sont les chemins de fer qui auront autant fait rêver que la simple rocade marchandises établie au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle pour relier entre elles les compagnies exploitant en étoile autour de Paris. L'urbanisation devenant de plus en plus dense, elle deviendra ce mystérieux couloir ferroviaire se faufilant à travers les pâtés de maisons, disparaissant soudain dans des tunnels pour réapparaître au ras des fenêtres des riverains » (Saga de la Petite Ceinture – Vie du Rail)

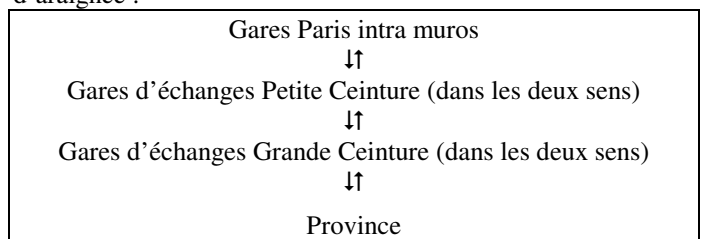
Son parcours suivait à l'intérieur, assez fidèlement celui des anciennes fortifications et l'ensemble faisait 38,5 km. L'enquête d'utilité publique fut faite en 1845. Elle entra en service en 1852 pour le transit marchandises et son extension au trafic des voyageurs en 1862 aggrava une situation déjà désastreuse en embouteillant les gares.

La guerre de 1870 et la débâcle qui s'ensuivit mirent le doigt sur la fragilité des possibilités ferroviaires d'échanges et de transport de troupes, et servirent de détonateur aux politiques pour le vote de la Loi du 4 Août 1875 qui décida de la construction d'une autre ligne, extérieure celle-ci, et qui en mit au point les modalités en créant un Syndicat d'exploitation comprenant les Compagnies du Nord, de l'Est, de Paris Orléans (PO) et de Paris Lyon Méditerranée (PLM) auxquelles se joignit la Compagnie de l'Ouest.

Le Syndicat d'exploitation des Deux Ceintures sera effectif en 1883.

### *D'énormes travaux*

Créée au départ pour le trafic des marchandises, le transport de celles-ci d'une gare à l'autre évoquait un peu une toile d'araignée :



Les travaux furent énormes – 33 gares ou haltes furent créées. La ligne fera en gros 120 km, 96 passages à niveau seront installés dont 69 pourvus d'un garde avec maisonnette, puits ou citerne et là encore, la multipropriété obligea à de nombreuses tractations :

Les exploitations vigneronnes étaient de taille réduite et ceci à cause des coutumes parisiennes qui, bien avant le Code Civil et l'abrogation du droit d'aînesse imposait le partage égalitaire entre les enfants. Au 16<sup>ème</sup> siècle par exemple, la superficie moyenne d'une terre à vignes était de 7,82 ares et plus tard, on peut citer la commune d'Argenteuil qui elle ne comprenait pas

moins de 39 885 parcelles. Ces parcelles pour la plupart ne pouvaient être cultivées avec des chevaux mais seulement à bras et nous avons un exemplaire de contrat-états des lieux qui fut passé avec les propriétaires de l'époque qui est assez significatif !!!

Il ne faut pas oublier qu'au départ des travaux, le circuit ne traversait que des zones pratiquement désertes ou des communes très rurales.

### **Intérêt militaire**

En gros, le circuit était le suivant :

Noisy le Sec → Le Bourget → Argenteuil

→ Houilles Sartrouville (halte) → Achères → St Germain

→ Versailles Chantiers → Massy → Juvisy → Villeneuve St

Georges → Noisy le Sec

La totalité de l'ouvrage, pouvait desservir des gares militaires ou ports secs (emplacements virtuels ne devenant effectifs qu'en cas de conflit) qui existent toujours, même s'ils ne figurent sur aucune carte destinée au public. En ce qui concerne le port sec Houilles-Sartrouville-La Vaudoire, il se situe approximativement entre la Croix Blanche et les Richebourgs.

Pendant la Grande Guerre, la Grande Ceinture se trouva au cœur même de l'organisation militaire. Cette Grande Ceinture fonctionna presque en autarcie jusqu'après 1919. Ensuite, l'importance du trafic national augmentant et la modernisation des lignes se faisant inexorablement, elle perdit de son indépendance. A la fin des années 30 ce fut l'arrêt des services voyageurs. Bien des tronçons furent fermés même si actuellement, certains sont rouverts pour de nouveaux services de banlieue et même des interconnexions TGV.

Ceci bien sûr n'est qu'une rapide évocation très incomplète de cette aventure de la Grande Ceinture dont la portion qui nous intéresse (virtuellement) a été rebaptisée LA TANGENTIELLE NORD (*ce qui est plus élégant que la Grande Ceinture !*)

A suivre dans le prochain bulletin

Françoise Denais, présidente AHSE

## **TRANSPORTS**

### **Enquête publique sur le projet Eole**

Le prolongement à l'ouest du RER E (dit projet Eole) consiste à relier Haussmann Saint Lazare à La Défense par un tunnel. Au delà, les rames emprunteront les voies existantes vers Mantes, en traversant la Boucle sans s'y arrêter, pour des raisons qualifiées de « techniques ».

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 16 janvier au samedi 18 février inclus.

Notre Association a déposé des observations sur le registre d'enquête.

*« Nous affirmons la nécessité d'un arrêt à Sartrouville, en correspondance avec la Tangentielle Nord et dans les autres communes alentour (Houilles-Carrières, Maisons-Laffitte)*

*Nous demandons l'aménagement d'un quai supplémentaire à Sartrouville, le long de la voie sud, ce qui lèverait l'un des obstacles aux arrêts dans la Boucle, à condition que cet aménagement soit réalisé dans de bonnes conditions d'insertion dans son environnement.*

*Nous demandons la construction de la ligne nouvelle Paris Normandie pour y transférer les trains directs et permettre de faire circuler sur les voies ainsi libérées davantage de trains de desserte locale.*

*Nous demandons le traitement des nuisances sonores ferroviaires, présentes et à venir, l'ensemble du secteur étant classé en point noir du bruit. »*

### **La véloroute Paris Londres**

L'objectif est d'aménager un itinéraire touristique, fonctionnel et continu de circulations douces connectées à intervalles réguliers aux réseaux de transports collectifs. Soit 150km de véloroute coté britannique et 320km côté français. Tout ne sera pas fait tout de suite. D'ici les jeux olympiques qui auront lieu ... à Londres à partir du 27 juillet prochain, il s'agit de créer un itinéraire continu et jalonné par une signalétique appropriée. Ensuite, des aménagements plus conséquents seront réalisés, pour aboutir à un itinéraire très majoritairement en site propre. Dans les Yvelines, 17 km sont projetés, depuis le pont de Chatou jusqu'à Conflans-Sainte-Honorine, en longeant la Seine dans notre Boucle (Croissy, Montesson, Sartrouville), puis après avoir franchi le fleuve à Maisons-Laffitte, en traversant la forêt de Saint-Germain en Laye par des chemins forestiers. De nombreux aménagements de sécurité et de confort des piétons et des cyclistes sont à prévoir.

Dans notre quartier, la véloroute empruntera la rue de la Constituante, avant de rejoindre les quais par la rue Jean Racine. Cet aménagement sera provisoire car l'itinéraire définitif devrait emprunter les quais et traverser le parc du Dispensaire.

## **SANTE**

### **Les urgences de Poissy bientôt rénovées ?**

Beaucoup d'entre nous ont fait l'expérience des urgences de l'hôpital de Poissy. La qualité des soins prodigués n'est pas en cause, mais les conditions d'accueil des patients – 50.000 par an - et de leurs proches sont de l'avis général déplorables. En cause : la vétusté des locaux et la configuration des lieux, à savoir un long couloir et des box. Sans parler des conditions de travail de la centaine d'agents affectés à ce service.

Une enveloppe financière de 5 millions d'euros vient d'être accordée par l'Agence Régionale de Santé au Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain. Sera-t-elle consacrée entièrement aux urgences ? Rien n'est moins sûr. D'autant plus qu'il faudrait le double pour rénover ce service.

En attendant, le projet de réalisation d'un nouveau centre hospitalier à Chambourcy qui remplacerait les hôpitaux de Poissy et Saint-Germain est toujours au point mort, faute de financement et d'accord entre les élus. De toute manière, au mieux, il n'ouvrirait qu'en 2018 !

## **ENVIRONNEMENT**

### **Calendrier des collectes**

Les collectes de déchets verts, interrompues pendant les mois de janvier et février, reprennent progressivement. Elles auront lieu en mars une semaine sur deux, à savoir les mardi 13 et 27 mars et se poursuivront à partir d'avril tous les mardi de chaque semaine jusqu'en juillet.

Les déchets toxiques (solvants, peintures, batteries de voitures, etc) seront collectés les samedi 10 mars et 14 avril de 10h à 14h sur le parking de la rue Lamartine.

*Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 28 février*